



PROCÈS-VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire de la Maison de Collans du 23 septembre 2020

Président: David Brand

Présents: Sébastien Poncet / André Wagner / Estelle Meylan / Elio Legena / *Vérificateur des comptes* : Marcel Piguet

Excusés : Joanne Badoux / Anne Robert / *Vérificateur des comptes* : Pierre-André Meylan / Alexis Rochat / Cécile Piguet

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et Méditation

Elio introduit cette séance par un résumé d'un texte publié sur « *Top Chrétien* » de *Dominique Dumond*, avec comme intitulé :→ ***Place ta confiance en l'Eternel***. Bien souvent lorsque nous avons un souci, un problème d'ordre matériel, financier, professionnel, familial ou de santé, vers qui nous tournons nous ? La plupart du temps, nous cherchons à résoudre le problème en essayant par nos propres moyens, et c'est lorsque nous avons tout tenté et que nous avons échoué que nous remettons le problème entre les mains du Seigneur afin qu'il le résolve à notre place.

Dieu est notre dernier recours alors que la parole nous recommande de lui soumettre nos problèmes en premier. C'est comme si nous avons un mode d'emploi pour faire fonctionner du matériel mais que nous nous obstinons de le monter sans y avoir recours ; à tous les coups, le matériel sera mal monté et nous irons au-devant de problèmes si nous ne lisons pas la notice.

Dieu n'est jamais en avance ni en retard. Il est toujours à l'heure et fait toute chose belle en son temps comme il est écrit dans l'Ecclésiaste 3. - 11 :

« *Même si les océans se déchainent, je les traverserai avec toi, Père tu domines les tempêtes, je suis tranquille car tu là...* »

C'est lorsque nous traversons le désert, que nous pouvons nous approcher de Dieu et placer en lui notre confiance, car il est le Dieu qui peut tout. Lorsque nous lui accordons notre confiance, il fait tout concourir pour sa gloire.

Qu'en est-il de votre confiance ? Sur qui comptez-vous lorsque tout semble s'écrouler autour de vous ? Avez-vous une fois inébranlable dans le secours de l'Eternel même si les évènements peuvent vous faire douter de l'issue heureuse ? Etes-vous de ceux que disent que l'Eternel est le Dieu des miracles et des prodiges et que vous pouvez compter sur son secours ?

Il veut nous enseigner qu'il est la solution à tous les problèmes qui nous dépassent et que dans notre faiblesse, il est notre force. Il désire nous prendre dans ses bras d'amour afin de nous porter ; lui le bon berger qui prend soin de ses brebis.

Quelle que soit la nature de vos épreuves, en tout temps, puissiez-vous placer votre confiance en Dieu, et vous rappeler ces paroles contenues dans Lamentations 3.- 25

« *L'Eternel a de la bonté pour qui espère en lui, pour l'âme qui le cherche. Il est bon d'attendre en silence le secours de l'Eternel* »



2.- PV de l'AG du 30 avril 2019

Personne ne demandant la parole, le PV est accepté à l'état avec remerciement de son auteur.

3.- Présentation des comptes 2019 de la Maison de Collans

Sébastien présente les comptes 2019 de la Maison \Rightarrow (cf détails document en annexe)

Bilan 2019 : a) Total des **Actifs** = 396'329,18 -CHF b) Total des **Passifs** = 396'329,18.- CHF

c) Total des **Produits** = 22'570,49 -CHF d) Total des **Charges** = 22'195,08 -CHF

A constater un **Bénéfice** de 375,41-CHF sur la Maison, et de signaler qu'à ce jour, les finances de la Maison sont saines.

4.- Rapport de la Commission de vérification des comptes 2019

Marcel Piguet tient à excuser les absences des autres membres de la commission de gestion pour cet AG, c.à.d Pierre-André Meylan, Alexis Rochat, Cécile Piguet.

Malheureusement il ne peut nous présenter les comptes de la Maison, et pour ce faire, *David* propose une rencontre avec *Marcel, Sébastien* pour valider lesdits comptes 2019 de la Maison lors de la prochaine AG.

Cependant avec les autres membres de la commission de gestion, des questions sont adressées au comité, à savoir :

- 1) Les cotisations 2019 ne représentent que la moitié des cotisations 2018 (forte diminution de 1'540.- CHF). Cela est certes dû à une diminution des membres, mais aussi au fait que ces dernières années, il n'y a pas eu de rappel auprès de ceux qui n'ont pas payé leur cotisation.
Nous proposons que l'on vérifie la liste des membres et que l'on relance ceux qui ont oublié de verser leur cotisation.
Une liste des membres doit être établie et tenue à jour par le comité en précisant le type de cotisation de chacun (par suite d'un premier emprunt auprès des membres, il a été proposé à ceux qui abandonnaient le remboursement d'être exemptés à vie du paiement de leur cotisation).
- 2) Les locations progressent de presque 2'000.- CHF (1'976,42.- CHF). Après la résiliation par le comité d'un site de location, quelle perspective pour les années à venir ?
- 3) Concernant le prêt 2015, il y a eu 7 remboursements en 2019. Comment le comité envisage t'il la poursuite de ces remboursements ?
- 4) Nous demandons au comité ce qui en est du budget pour 2020 / 2021 ? Quel budget et à quel moment sera-t-il communiqué ?

5.- Remboursement du prêt 2015

1. Monsieur Pierre-André Meylan au Brassus
2. Monsieur Frédéric Meylan au Brassus
3. Madame Christine Jaques à Lausanne
4. Monsieur et Madame Serge et Marie-Claude Guignard au Lieu
5. La Paroisse de la Vallée au Sentier
6. Monsieur et Madame Daniel et Anne Robert au Sentier
7. Monsieur et Madame Serge et Marie-Claude Guignard au Lieu

Sébastien s'occupera d'informer toutes ces personnes par courrier pour ces remboursements.



6.- Scénario de « mise en sommeil » de l'Association et marge de manœuvre financière

Comme déjà discuté lors de dernières séances de comité, *David* expose la situation actuellement difficile au sein du comité et de ses membres qui la compose, avec les départs de l'année passée, de nouvelles démissions pour cette fin d'année, d'où un manque criant de ressources humaines au vu des non-rempacements, d'où cette question principale : « *combien de temps imaginait-on pouvoir encore faire vivre, voir entretenir la Maison avant de ne plus avoir de ressources financières... ?* »

Par conséquent, *David* et *Sébastien* ont créé un document concernant des prévisions de « marge de manœuvre financière » allant de 2021 à 2029 en cas de « mise en sommeil » de l'Association (*cf* détails du document en annexe).

Cette projection étant établie sur les **Pertes et Profits** ⇒ **Charges** et **Produits** → des Comptes Consolidés prévisionnels 2021, le tableau ci-dessous permet de visualiser les liquidités disponibles jusqu'à l'année 2029 → :

Années	Liquidités	Résultats Annuels
2021	77'300.00 CHF	9'500.00 CHF
2022	67'800.00 CHF	9'500.00 CHF
2023	58'300.00 CHF	9'500.00 CHF
2024	48'800.00 CHF	9'500.00 CHF
2025	39'300.00 CHF	9'500.00 CHF
2026	29'800.00 CHF	9'500.00 CHF
2027	20'300.00 CHF	9'500.00 CHF
2028	10'800.00 CHF	9'500.00 CHF
2029	1'300.00 CHF	

A prévoir des frais de mise en conformité et des frais de diagnostic divers en cas de vente (évaluation de la Maison dans tout ce qui la compose aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur !). Il y aura sans doute également des frais de mise en vente.

Nous pouvons donc évaluer une « mise en sommeil » jusqu'en → 2026 – 2027 sans altérer le bâtiment. Mais ci-d'ici cette date de 2029 rien à « évolué », il faudra se positionner et donc anticiper bien avant cette échéance pour une éventuelle vente de la Maison, ainsi qu'un plan d'action pour une « liquidation » de l'Association.

Rappeler que l'Actif net de l'Association sera versé directement à la Paroisse de la Vallée de Joux une fois la dissolution de l'Association.

Un des objectifs souhaités est que le bâtiment de la Maison reste en parfait état, tout en restant en mesure d'entreprendre régulièrement les travaux nécessaires, cela dans le but également d'une éventuelle vente dudit bâtiment.

Constat de David :

1. Nous pouvons résumer pour l'heure, qu'il n'y a pas d'Urgence Financière, mais plutôt une Urgence Humaine, vu le rétrécissement des membres du comité, et la difficulté à trouver de nouvelles personnes intéressées à entrer au sein de notre comité et prendre cette relève.
Toutes les pistes habituelles de recrutements de ces dernières années ont été bien explorées, mais difficiles et non abouties (entre autres, beaucoup de refus de la part de personnes sollicitées et non intéressées).
2. Dans un but de présentation de l'Association et de la Maison de Collans, ainsi que de description de l'état actuel au sein du comité et de nos besoins, *David* nous informe qu'il se rendra ce jeudi à la séance du Conseil de Paroisse, ainsi que lors du culte de dimanche prochain à l'Eglise du Sentier ; dans l'espoir que ces 2 entreprises puissent trouver des échos favorables empreints de promesses en l'avenir.



ASSOCIATION DE LA MAISON DE COLLANS

3. Nous vivons une situation très paradoxale, en ce sens que d'une part, la Maison se loue très facilement, il n'y a pas de promotion particulière à entreprendre (il y actuellement 4 personnes sur place pour l'accueil des locataires, ainsi que de la gestion partielle du processus de locations, et tout se passe le mieux possible actuellement), que d'autre part, il n'y a pas de nouvelles personnes qui s'intéressent et souhaiteraient prendre un poste au sein du comité.

A noter que lors de la séance de comité du 26 juin 2020, des délégués de divers groupes d'Inter Jeunes ont été invité afin de leur parler de notre Association et de la Maison de Collans, mais également pour leur faire part de nos difficultés de recrutement au sein dudit comité, etc.

4. Pour l'heure, *David* gère 3 gros postes, à savoir son mandat de président, la gestion des locations, ainsi que la gestion des travaux et des suivis (les gros travaux sont heureusement gérés par des artisans locaux) !

En conclusion, tout cela n'est plus normal et viable pour un seul homme que d'assumer tout cela ! D'où cet état d'Urgence !

7.- Divers et propositions individuelles

Aucuns divers ou autres propositions individuelles n'ont été exprimés de la part des membres présents.

Séance terminée à 19h50

PV rédigé le, 23 septembre 2020

David Brand

Président

Elio Legena

Secrétaire